

Comité de Projet du 6 juin 2024 à Murviel-Lès-Béziers



# Centrale Photovoltaïque au sol à Murviel-lès-Béziers

## Soleil de Roquefort



# SOMMAIRE



Débat sur la faisabilité et les conditions d'intégration du projet dans le territoire

**01** Préambule

Objectif et principales caractéristiques du projet

Enjeux socio-économiques, coût prévisionnel et puissance projetée

Impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire

**05**

Caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte

**06**

Options de localisations envisagées - justification du choix du site – document d'urbanisme

**07**

Options raccordement envisagées

**08**

Accessibilité des infos au public par voie électronique  
Conséquences des observations émises



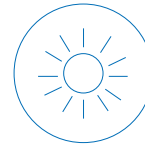
# Préambule

# Cadre juridique du « Comité de Projet »



La Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit dans son article 15 la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français et dans son article 16, la création des «comités de projet »

- ❖ Créé par **décret du 22/12/2023** pour les installations de production d'énergies renouvelables situées hors des zones d'accélération (validées par le Préfet par l'arrêt définitif de la cartographie et délibération finale des communes).
- ❖ En vigueur à partir du 24/06/2024 mais possible par anticipation.
- ❖ Pour les projets photovoltaïques de plus de 2,5 MWc
- ❖ Modification du **Code de l'Energie**
- ❖ Fixe sa composition et son contenu



Objectif : Concertation préalable des parties prenantes au projet sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables.



# Objectifs et principales caractéristiques du projet

# Objectifs du projet



- ❖ Transformer l'énergie solaire en énergie électrique avec réinjection des kW créés dans le réseau public
- ❖ Réduction des gaz à effet de serre : Objectif national de Zéro Emission Nette de CO2 d'ici 2050
- ❖ Production d'énergie renouvelable par panneaux photovoltaïques
- ❖ Participer à l'indépendance énergétique à l'échelle du territoire
  
- ❖ Produire au minimum 3 MWc d'électricité correspondant à la consommation annuelle d'environ 1800 habitants

# Principales caractéristiques du projet



- ❖ Fixation de panneaux solaires fixes au sol dans le fond des fosses de l'ancienne carrière.
- ❖ Hauteur : entre 1,10 m et 2,50 m maximum du sol / fond des fosses à moins 6 m de la RD 16
- ❖ Un poste de livraison et un poste de transformation
- ❖ Chaque fosse sera clôturée et accessible pour l'entretien depuis un portail.
- ❖ L'accès au parc se fera depuis la Route de Cazouls (RD 16) par l'accès existant de la carrière
- ❖ 2 citernes de 60 m<sup>3</sup> seront positionnées dans les parcs et accessibles depuis l'extérieur pour la défense incendie.
- ❖ Obligation légale de débroussailler dans les 50 m autour des parcs à l'exception des espaces cultivés.

# Plan de situation – zone d'étude



ZIP



# Photo Aérienne – zone d'étude

Février 2024



ZIP MURVIEL



# Enjeux socio-économiques, coût prévisionnel et puissance projetée

# Enjeux socio-économiques



## Activité économique

En 2020, l'emploi relevant des éco-activités dans les énergies renouvelables s'élève à :  
85 000 équivalent temps plein  
14% de ces emplois sont affectés au Photovoltaïque (Ministère de la Transition Energétique)

### ❖ Emploi

- ❖ 1 année de construction faisant appel aux entreprises locales de BTP pour le terrassement, structuristes puis électriciens. Présence des salariés dans les commerces locaux (hôtellerie, restauration, ...)
  - ❖ 30 années d'exploitation : opération de maintenance
- ❖ **Pas d'impact négatif sur l'activité économique** car pas de conflit d'usage avec d'autres activités économiques – carrières non exploitées et évitement de la parcelle qui a été cultivée.

# Enjeux socio-économiques



## Société

- ❖ Réduction des gaz à effet de serre
- ❖ Economie de CO2 évité par rapport au mix européen : 1000 Tonnes
- ❖ Ressources fiscales pour les collectivités locales

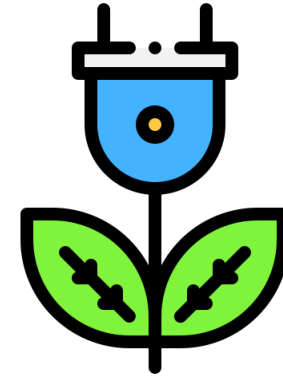
	IFER*	CET	CFE	CVAE	TFPB	TOTAL	Total sur 30 ans
COMMUNE	1 892 €	1 235 €	- €	1 235 €	2 980 €	6 108 €	183 243 €
EPCI	4 731 €	2 974 €	2 974 €		- €	7 705 €	231 164 €
DEPARTEMENT	2 839 €	1 095 €	- €	1 095 €	- €	3 934 €	118 020 €
REGION	- €	- €	- €		- €	- €	0 €
TOTAL	9 462 €	5 305 €	2 974 €	2 331 €	2 980 €	17 748 €	532 426 €

- ❖ Enjeu faible sur le milieu humain du fait de l'éloignement des zones habitées

# Coût prévisionnel et puissance projetée



1,1 M€ le MW



Puissance : 3 Mwc



# Impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire

# Synthèse des enjeux écologiques de l'EIE



Inventaires réalisés en 2022 sur la totalité de la carrière (Murviel et Thézan)

- ZNIEFF 1 « Vallée de l'Orb » 6 PNA Odonates, Papillons de jour, Emide lépreuse, Lézard ocellé, Loutre d'Europe, Chiroptères
- Habitats : Mare, Fossés et Phragmitaies, Pelouses-ourlet...
- Flore : *Nonea echioide*
- Faune
  - Diane, Hespérie de la Balotte
  - Grenouille de Pérez (Orb)
  - Emide lépreuse, lézard ocellé, seps strié
    - Pie-grièche à tête rousse
    - Loutre d'Europe, Lapin de garenne
  - Minioptère de Schreibers, Grands Myotis, Grande noctule...



**Faible à très fort**

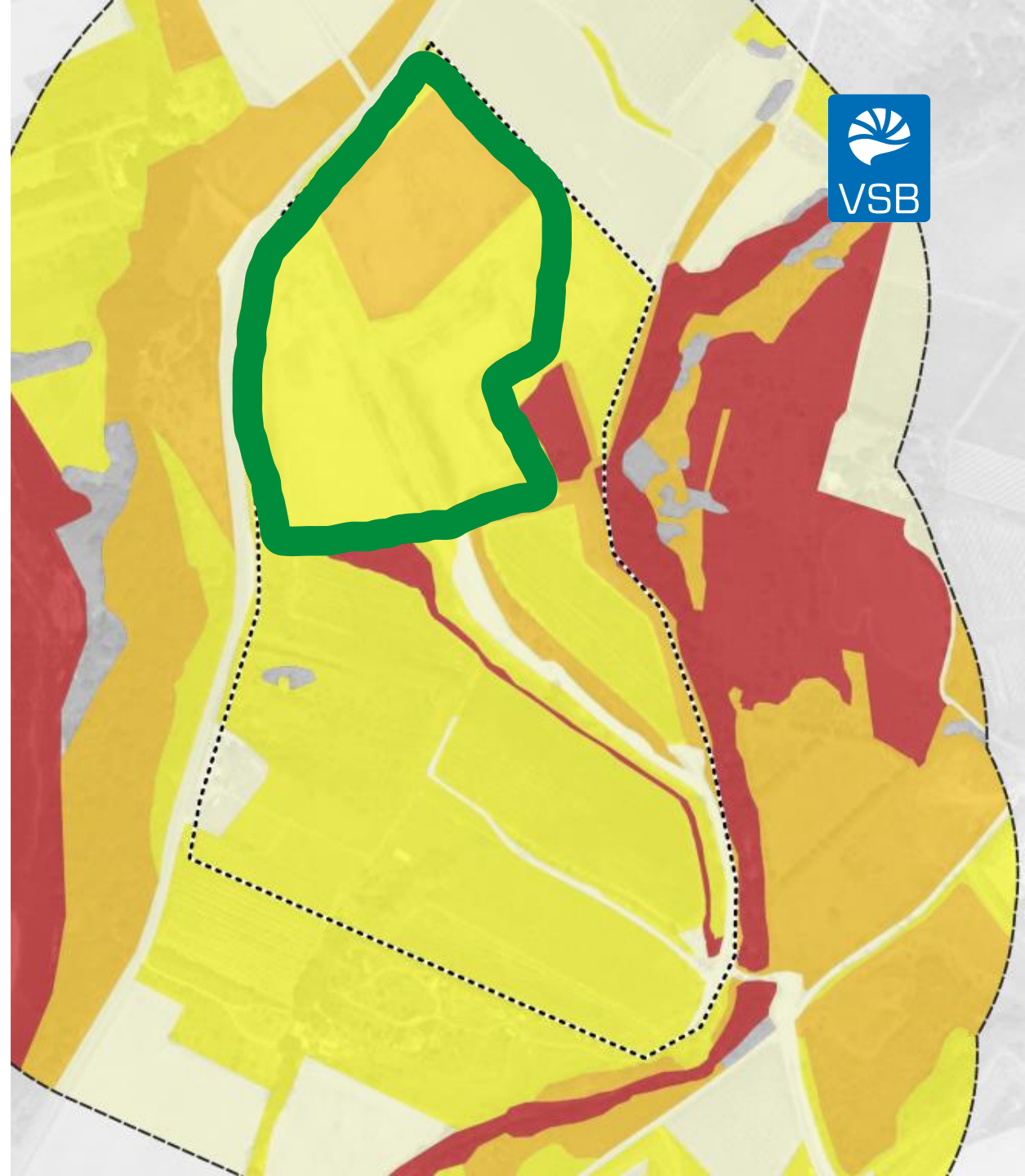
# Premières propositions de mesures à compléter avec l'Etude d'Impact

- ❖ Evitement des zones humides : cours d'eau du Taurou, ripisilve, fossés, mare...
- ❖ Evitement de l'habitat pelouse-garrigue : Hespérie de la Ballote
- ❖ Evitement des espaces ayant été cultivés



- ❖ Réduction : calendrier des travaux pour les amphibiens
- ❖ Pierriers pour les reptiles

Réduction du projet pour atteindre  
**zéro impact potentiel significatif**







# Caractéristiques des équipements créés ou aménagés en vue de sa desserte

# Desserte du site



- ❖ Accès au site depuis **l'accès existant** à l'ancienne carrière sur la RD 16
- ❖ Pas de création d'accès
- ❖ Le site sera composé de 3 parcs clôturés accessibles depuis la voie interne existante donnant sur la RD 16.

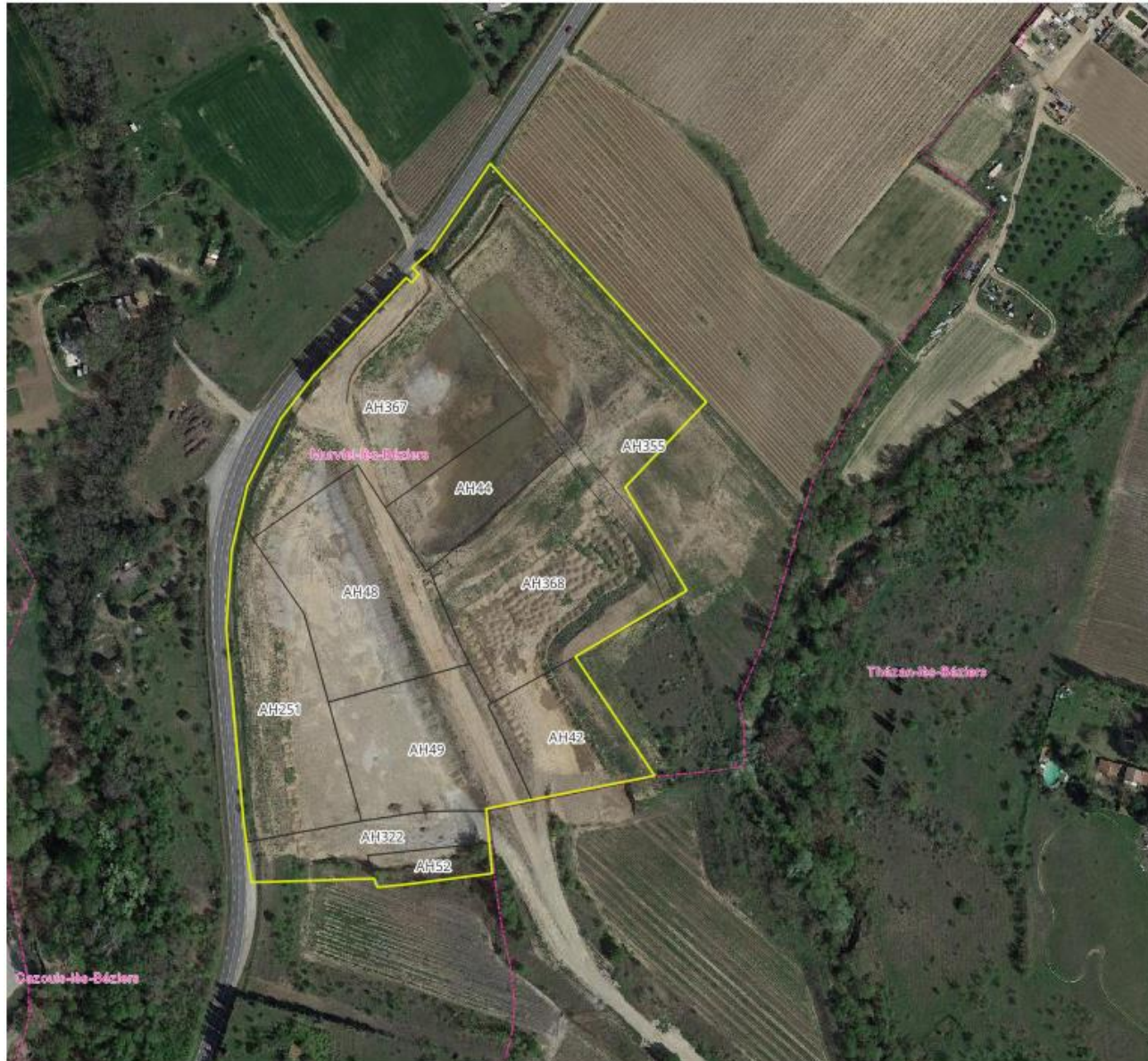


# Options de localisations envisagées

## Justification du choix du site

### Document d'urbanisme

# Localisation de la centrale



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE  
Murviel-lès-Béziers

Hérault 34

## PLAN CADASTRAL



VSB énergies nouvelles  
27, quai de la fontaine  
30900 NÎMES  
Tél. : 07.48.94.49.85

## LEGENDE

- Limites communales
- parcellaire du projet

ECHELLE 1:2 000

CDD : Lydie Mottelay

FORMAT A3

05/06/2024

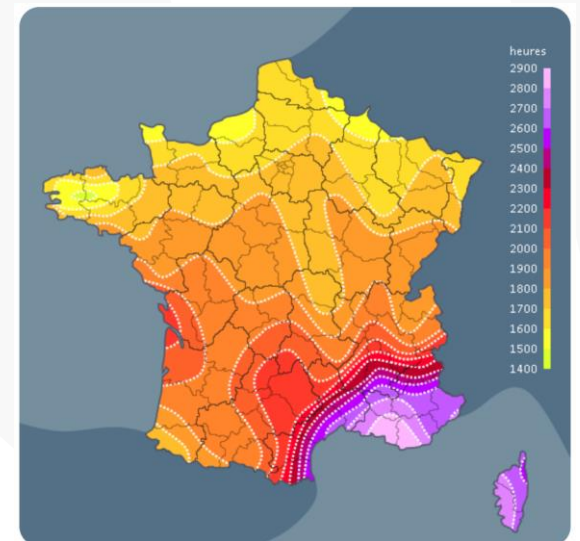
# Choix du site



- ❖ Un territoire fortement ensoleillé
- ❖ Un **TERRAIN DEGRADE et DESAFFECTE** après extraction de matériaux présentant peu d'enjeux environnementaux et paysagers
- ❖ Un terrain répondant aux critères pour Appel d'Offre à la Commission de Régulation de l'Énergie pour le prix de vente de l'électricité produite. **CAS 3**

Dans le cadre des appels d'offres, ce sont les candidats qui proposent un « prix d'achat ». Les lauréats sont proposés par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) et désignés par la DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat).

- ❖ Un site artificialisé situé à l'écart des zones habitées (Murviel, Thézan, Cazouls...)
- ❖ Un site classé en zone d'accélération des Enr par la commune de Murviel-lès-Béziers

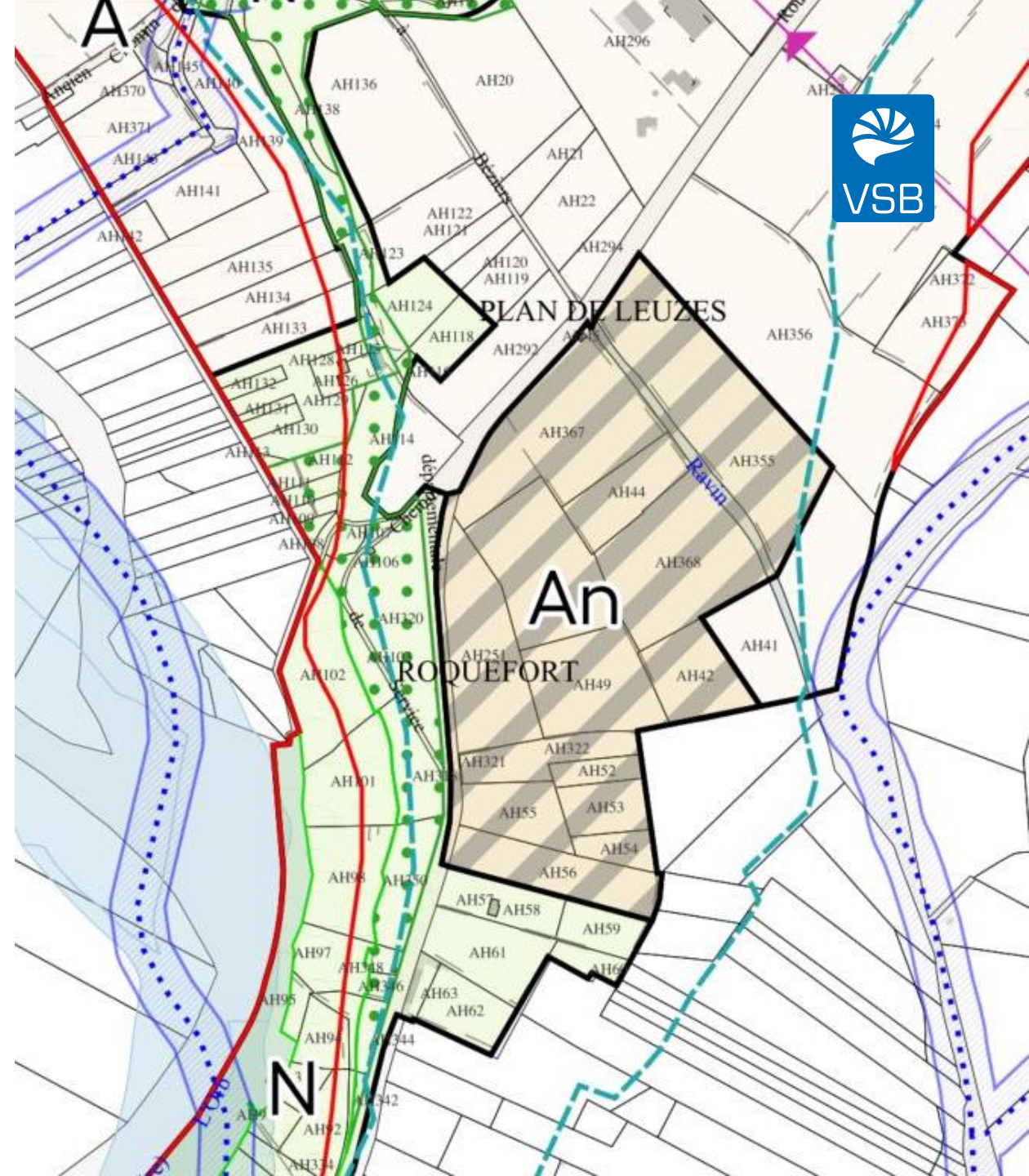


Carte : © Météo Express

# Urbanisme

## PLU de Murviel-lès-Béziers

- ❖ **PLU approuvé** le 25 mars 2024 par la Communauté de Communes les Avant-monts. Zone A sous-secteur An. Procédure en cours pour compatibilité du projet
- ❖ **Zone d'Accélération ENR** : Conseil Municipal du 14 mars 2024
- ❖ **PLU les Avant-monts** en cours d'élaboration / PADD débattu « Parcs photovoltaïques en priorité dans les zones déjà artificialisées »
- ❖ **SCOT** du Biterrois du 3/07/23 « Zones d'ores et déjà artificialisées (...anciennes carrières...) sont à privilégier. »





# Options raccordement envisagées

# Raccordement : Option 1 au plus court 2,3 km sur un départ existant à Thézan-lès-Béziers





# Raccordement : Option 2 au plus loin

11,2 km  
poste source  
St Vincent à Béziers





# Accessibilité des infos au public par voie électronique

## Conséquences des observations émises

# Accessibilité des informations au public



- ❖ Le contenu de cette présentation sera mise en ligne sur le site internet de la commune de Murviel-lès-Béziers.

<https://www.murviel-les-beziers.fr/>



VIVRE À MURVIEL VIE MUNICIPALE INFORMATIONS PRATIQUES CULTURE / TOURISME CONTACT



# Conséquences des observations émises



Aucune observation n'a été émise par les personnes présentes au comité de pilotage entraînant des conséquences sur le projet.



## Siège social - Nîmes

27, quai de la fontaine  
30900 NÎMES

## Agence Rennes

Parc Oberthur, Bat. C  
74, rue de Paris  
35000 RENNES

## Agence Reims

9, rue André Pingat  
51100 REIMS

## Agence Paris

15, rue de Turbigo  
75002 PARIS

## Agence Toulouse

15, rue du Languedoc  
31000 TOULOUSE

## Agence Autechaux

ZA Europolis,  
9, rue de la Craye  
25110 AUTECHAUX



[www.vsb-energies.fr](http://www.vsb-energies.fr)

[contact@vsb-energies.fr](mailto:contact@vsb-energies.fr)

04 66 21 78 43